

CartoSanté

Mode d'emploi – recherche de zonage

Lien du site : <https://cartosante.atlasante.fr/#c=home>

Choisir le zonage de la profession souhaitée

Dès la page d'accueil :

- Vous pouvez choisir la profession dont vous recherchez le zonage. Le zonage s'affiche par défaut à l'ouverture de la page de la carte de la profession de santé choisie.
- Vous pouvez aussi choisir « Consulter des cartes thématiques » puis sélectionner la profession souhaitée dans la rubrique « Choisir des indicateurs » : profession > offre de soins > zonage.

Date et sources du zonage

CartoSanté permet d'afficher la date de l'arrêté et son entrée en vigueur pour chaque profession (une par onglet) pour les différentes régions.

- Dans « Mes indicateurs » cliquez sur « i » qui ouvre une nouvelle fenêtre donnant des informations diverses : sources, aides à l'installation, date des arrêtés
- Cliquer ensuite sur l'onglet « Pour en savoir + » > « dates des arrêtés et professions »

À noter :

- Les régions pour lesquelles le zonage doit être révisé (conformément au délais de 2 ans fixé par la loi Valletoux) apparaissent en rose.
- Il peut donc y avoir un décalage de quelques semaines entre la publication du nouveau zonage et l'affichage sur CartoSanté.

Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

1er recours Autres professions

OK Effacer Autres filtres ▾

MÉDECINS GÉNÉRALISTES	34
INFIRMIERS	49
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES	47
Consommation de soins libérale	8
Offre de soins	8
Activité libérale + centres de santé	26
Accès aux soins libéraux	5
CHIRURGIENS-DENTISTES	31
ORTHOPHONISTES	36
SAGES-FEMMES	60
PHARMACIES	8
CONTEXTE	51

Mes indicateurs
Arrière-plan (aplats de couleurs)

✖
Zonage kinés
i

Retrouver le zonage d'un territoire

Plusieurs options possibles :

- en parcourant la carte avec la flèche et zoomant si besoin
- en allant dans la rubrique « changer le découpage géographique », et chercher par niveau : commune, région, département, etc.
- en saisissant directement le nom du territoire et l'échelle géographique voulu, depuis l'onglet « rechercher un territoire » - rubrique « changer le découpage géographique ».

Les niveaux géographiques pour lesquels le zonage recherché ne peut pas être représenté sont précédés d'un astérisque ; cliquer dessus affiche une carte vierge.

Exporter les données de zonage

Les données de zonage peuvent être exportées sous forme de tableau ou de synthèse. Pour cela, il faut cliquer :

- sur l'onglet tableau ou synthèse, en haut de la carte
- sur l'écrou « actions » > exporter. Choisir ensuite le format et exécuter.

Mes indicateurs
Arrière-plan (aplats de couleurs)

✖ Zonage kinés i x

CHANGER LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

Étendue France ▾
Niveau commune et arrondissement ▾
[Rechercher un territoire](#)